



Le Québec face à l'impérialisme économique

L'autodétermination des travailleurs

Face à un impérialisme économique dont la domination s'accroît chaque jour davantage, nous voulons présenter dans ce document une vision globale du problème en vue d'amorcer une discussion sur les solutions qu'un programme socialiste pourrait apporter. Nous espérons pouvoir dégager à la fin de ce colloque les éléments essentiels d'une véritable stratégie d'autodétermination économique pour les travailleurs québécois.

Même si le NPD-Québec n'a d'existence électorale qu'au niveau fédéral, nous avons envisagé l'économie québécoise globalement

puisque l'action et surtout l'inaction des deux gouvernements y sont intimement liées.

Nous avons choisi trois dimensions du problème, qui feront l'objet du travail de trois ateliers lors de notre colloque des 3, 4 et 5 mars, à l'école de Lanaudière, à Montréal.

Les ressources naturelles: laissant de côté l'agriculture, nous avons choisi les trois autres secteurs essentiels de notre industrie primaire: les mines et la forêt, où la domination étrangère est partout présente, et les

ressources hydrauliques où, malgré le contrôle majoritaire de l'Etat, il faut encore poser de nombreuses questions.

L'industrie manufacturière: sans entrer ici dans les détails, nous avons essayé de mettre en évidence les principaux aspects de la domination étrangère et les éléments possibles d'une stratégie autonome de développement.

L'industrie de la culture: la domination, moins évidente mais d'autant plus dangereuse, n'est plus ici toujours anglo-saxonne. Nous avons, entre autres, abordé le secteur

des revues et du livre, le domaine du cinéma et celui de la publicité, abandonnant pour le moment un secteur aussi important que la télévision par câble, que nous aurions aussi aimé aborder et celui des quotidiens déjà mieux connu.

Ce document de travail ne se prétend ni scientifique ni complet. Il voudrait toutefois faciliter une discussion serrée évitant les solutions globales jamais approfondies, tout comme les réformettes dépourvues de toute efficacité.

Les ressources naturelles

I- L'industrie minière au Québec

Cette industrie, en général assez peu connue des Québécois, est pourtant parmi nos plus importantes. En voici quelques aspects de base.

A- La situation de fait sur le plan économique

1- Une tranche respectable de notre économie

Valeur de production (1971)	Salaires versés (1970)
\$770 millions	\$213 millions

- a) substances métalliques (cuivre, fer, zinc, etc.): \$448 millions, soit 58% des rémunérations versées au Québec (ce qui représente près de 2% des rémunérations versées au Québec)
- b) minéraux industriels (titane, amiante, etc.): \$208 millions, soit 27%

2- Cette industrie est largement protégée par les gouvernements

- La concession minière est remplacée depuis le premier janvier 1966 par le bail minier.
- L'industrie détenait en 1970 environ 60,000 "claims" et engageait des dépenses d'exploration d'environ \$20 millions.
- Sur le plan fiscal, toute mine de la province est frappée de droits sur son profit annuel, à raison de 52%, seulement 12% revenant au gouvernement du Québec.
- Les exemptions y sont cependant nombreuses et importantes: les nouvelles opérations minières sont virtuellement exemptes d'impôts pendant les 4 à 6 premières années d'exploitation; toutes les compagnies jouissent en outre d'une exemption d'épuisement égale au tiers de leur revenu imposable; les actionnaires jouissent pour leur part d'une exemption semblable de 10% à 20% du montant de leurs dividendes et le propriétaire d'un terrain minier de 1/4 du revenu correspondant.
- L'industrie du cuivre du Québec a versé aux divers paliers de gouvernement en 1966 \$29.5 millions, soit 16% du volume de ses ventes.

3- SOQUEM, une société comme les autres

- Soquem est une entreprise publique à caractère industriel et commercial. Créée en 1965, elle dispose d'un capital de \$21,250,000 souscrit par tranches annuelles à même le fonds consolidé de la province. Elle a pour objet: a) de faire de l'exploration minière; b) de mettre en valeur, seule ou avec d'autres, des découvertes minières faites par elle ou par d'autres; c) de participer à la mise en exploitation de gisements miniers

en les vendant ou en prenant une participation contre la valeur des propriétés transmises. Soquem compte 50 employés et jouissait, au 31 mars 1970, d'un actif de près de \$7 millions.

- Soquem entend jouer un rôle complémentaire en exploration minière et non entrer en concurrence directe avec le secteur privé. Depuis sa fondation, ses représentants ont pris soin de rappeler en de multiples occasions le caractère fondamentalement non étatique et non concurrentiel de cette entreprise, l'apparentant à une "formule de capitalisme d'Etat".

- Chaque année, Soquem poursuit quelque 30 programmes d'exploration minière dans diverses régions du Québec. Durant ses quatre premières années d'existence, elle a conclu 43 associations avec des entreprises du secteur privé, dont une seule (la Société minière Louvem Inc.) prévoyait qu'elle devait elle-même assurer indirectement la gestion de l'exploitation, pendant trois ans.

4- Cette industrie est essentiellement tournée vers l'extérieur du Québec.

- Les exportations de cette industrie représentent environ 30% des exportations totales de l'économie québécoise (1965), contre 4% environ de la production totale du Québec.
- Les mines d'amiante du Québec comptent pour près de 90% des expéditions canadiennes d'amiante et pour près de 40% des expéditions mondiales; ce qui fait de cette industrie un "price leader" mondial.
- Le cuivre du Québec est exporté à près de 65% de sa production, le Canada couvrant pour sa part en 1967 10.8% du marché mondial et se classant cinquième, après les USA, l'URSS, la Zambie et le Chili.
- Le fer est exporté à près de 90% de sa production, mais le Québec n'occupe plus une place privilégiée sur le marché mondial en ce domaine.
- La production québécoise de zinc a décliné ces dernières années, la teneur moindre du minerai en étant la cause. Le Canada continue toutefois d'être le chef de file mondial avec 21.3% en 1967.

B- Une situation de nette dépendance

La dépendance de l'industrie minière québécoise à l'égard des USA en particulier, est évidente: les capitaux sont essentiellement américains; le matériel utilisé l'est également pour une bonne part; les débouchés sont américains dans une proportion d'environ 60% et le produit de l'exploitation est le plus souvent exporté sous forme de minerai brut; les études concernant les technologies nouvelles se font surtout aux Etats-Unis; et les principaux centres de décision sont évidemment aussi américains.

Bien que nous ne présentions pas de données pour la situation proprement québécoise, sauf celles tirées du rapport Raynault et qui sont calculées en fonction du nombre d'employés, la situation de dépendance du Québec en ce qui concerne les mines est sensiblement la même que celle du Canada en son entier.

- Pour les métaux non ferreux, 84.7% des employés de ce secteur au Québec sont sous la direction de propriétaires étrangers; pour le fer et l'acier, c'est 59.4% et pour les minéraux non métalliques, c'est 51.2% de propriétaires canadiens-anglais. L'ensemble des mines est de cette façon contrôlé à 53.1% par des Canadiens anglais et à 40.4% par des étrangers.

- La situation canadienne est la suivante: en 1971, des étrangers possèdent 65% des mines, fonderies et raffineries de métaux au Canada. En 1968 ils contrôlaient, à 50% et plus par entreprise, 62.8% de tous les actifs investis en exploitation minière, soit \$7,360 millions. En 1965, ce contrôle était de 57.9%, dont les 5/6 d'origine américaine, contre seulement 2.6% de l'investissement apporté au pays pour ce secteur.

C- Quelques alternatives

Le ministère des Richesses naturelles du Québec proposait en 1971, en ce qui concerne le développement de l'industrie minière au Québec, l'apport de nouveaux capitaux privés et la mise en place par l'Etat québécois de nouvelles infrastructures.

Dans ce dernier secteur, il soulignait en particulier l'ouverture de chemins d'accès et de voies de pénétration dans des régions aux caractères géologiques prometteurs: \$6,212, 800 répartis sur quatre années budgétaires, pour une route de ceinture des monts McGerrigle, certains autres tronçons et ponts appropriés.

Il annonçait en outre (ce qui prend une actualité nouvelle avec le projet de la baie James), la construction de la route Mata-gami-baie James, évaluée à près de \$30 millions, pour permettre l'accès aux régions du lac Evans, de la rivière Broad-back et de la rivière Eastmain, toutes trois "reconnues comme susceptibles de receler des gisements importants".

La FTQ, lors de son dernier congrès, revendiquait pour Soquem, Soquip et Rex-for: a) que leur capital croisse au rythme des besoins de l'économie québécoise; b) que leurs fonctions comprennent également l'exploitation des ressources naturelles; c) que leur vocation fondamentale soit changée et qu'elles interviennent directement en "balayant" l'entreprise privée dans l'exploitation de nos ressources naturelles; d) que tout le territoire québécois soit considéré comme leur champ d'action; e) qu'elles fassent preuve d'audace et d'initiative et

qu'elles assument dorénavant toute nouvelle exploitation de nos ressources naturelles; f) que ces sociétés soient représentées dans tous les organismes consultatifs à caractère économique du gouvernement du Québec.

Mais Soquem concluait elle-même en juillet 1970: "La Société a atteint un sommet quant aux associations dans lesquelles elle peut s'engager. En effet, ses disponibilités financières sont maintenant employées à fond pour honorer les engagements découlant des associations en cours. Elle ne pourra s'engager dans de nouvelles associations qu'au fur et à mesure qu'elle encaissera des dividendes provenant de ses intérêts dans des compagnies d'extraction, ou encore s'il s'avérait que, les recherches étant infructueuses, un partenaire actuel ne souhaitait pas partager un nouveau programme."

Et le cercle est ainsi tout à fait bouclé.

D- Quelques questions

1) Plutôt que d'envisager le secteur minier comme un tout global, n'y aurait-il pas davantage lieu de planifier son développement en fonction surtout de certains métaux, tels le cuivre, l'amiante et, peut-être, le zinc? Et d'abandonner à toutes fins pratiques les faux espoirs que l'on entretient encore concernant par exemple l'or, l'argent et même le fer?

2) Partant du concept précédent, n'y aura-t-il pas nécessité d'associer de façon étroite l'utilisation de plus d'une ressource, de les rendre complémentaires l'une de l'autre? Ainsi le cuivre pourrait-il être raffiné sur place et servir directement à l'aménagement hydro-électrique et à la production d'équipements que l'on destinerait à l'exportation. Une formule semblable pourrait être envisagée pour l'amiante.

3) N'y aurait-il pas même intérêt à intégrer de façon étroite tout un secteur de production, depuis le cuivre et l'aménagement hydro-électrique, jusqu'à la production appropriée d'appareils électro-ménagers? Cette dernière industrie est elle-même contrôlée à 77% en 1971 par des non-Canadiens.

4) Dans ce contexte, quel type de propriété faut-il envisager pour un tel complexe industriel? Et quels autres types pour les ressources minières qui ne seraient pas intégrées à l'un ou l'autre de ces complexes nouveaux?

5) Que faire enfin des industries minières qui sont présentement soutenues à bout de bras fiscal par nos gouvernements, comme l'or et l'argent?

L'analyse des institutions financières - et plus particulièrement des banques - qui fait le sujet du dossier de cette semaine en pages 16 et 17 de QUEBEC-PRESSE, fournit un éclairage indispensable à toute stratégie socialiste concrète au Québec.

II- L'industrie forestière du Québec

Mieux connue que la précédente, cette industrie n'en demeure pas moins l'une des plus mal exploitées du Québec et l'une des plus impérialistes qui soient. En voici quelques données sommaires.

A- La situation de fait sur le plan économique

1- Une tranche importante de notre économie

Valeur de production (1968)	Emplois (1968)
Ensemble du secteur: \$821 millions	79,571
Abattage: \$152 millions	16,868
Industrie du bois: \$148 millions	20,223
Pâtes et papiers: \$520 millions	42,480

2- Cette industrie est théoriquement du domaine public

La répartition de la propriété des forêts se découpe de la façon suivante:

Propriété du Canada:	0.1%
Propriété de particuliers:	9.7%
Propriété du Québec:	90.2%
a) concessions:	31.6%
b) réserves:	1.8%
c) lots de colonisation:	1.0%

C'est donc dire, vu le système de concessions forestières, que 41.3% de la forêt québécoise est exploitable par des intérêts privés. Mais, comme 55.8% de la forêt propriété de l'Etat québécois est encore vacant, c'est 93.4% de tout ce qui est exploité commercialement qui est entre les mains d'intérêts privés, soit 111,650 milles carrés. Car si au sud du 52^e parallèle, 60% du territoire québécois est couvert de forêt, soit 350,000 milles carrés, seulement 163,000 milles carrés de la forêt exploitable ne sont accessibles vraiment. De ce nombre, 141,200 milles carrés étaient productives en 1967, ce qui représentait tout de même 23% des forêts productives totales du Canada.

Les primes et redevances payées par les concessionnaires sont les suivantes: a) attribution d'une concession: de \$1,000 à \$1,500; b) rente foncière annuelle: \$10 du mille carré; c) prime de transfert: \$65 le mille carré; d) droits de coupe: \$2.50 la corde. Mais un concessionnaire général peut céder à son tour des droits de coupe à un tiers, pour un montant pouvant aller jusqu'à \$5,065 du mille carré.

Les forêts privées ne représentent que 10% à peine des boisés, mais elles produisent 25% de tout le bois coupé.

La forêt représentait quelque 25% de la production totale brute du Québec en 1967.

L'industrie des pâtes et papiers fournissait en 1966 20 à 22% des exportations totales du Québec.

3- Quelques gros concessionnaires se partagent le gâteau

On parle, ces derniers temps, d'ITT-Rayonier. Voici quelques faits: a) investissement total prévu: \$160,000,000; b) subventions gouvernementales: \$40,000,000, soit 25%; c) dont un prêt sans intérêt de Rexfor: \$19,000,000; d) territoire réservé et concédé indirectement: 26,000 milles

carrés; e) routes à construire par l'Etat: \$17.5 millions au départ, puis de \$30 à \$40 millions additionnels par la suite; f) électricité fournie par l'Hydro-Québec à 50% du tarif chargé pour la consommation domestique, c'est-à-dire au plus bas possible. Mais la situation faite à ITT-Rayonier n'est pas une exception. Ainsi, en 1969, sept entreprises seulement détenaient 71% des 88,067 milles carrés concédés, ce dernier nombre représentant plus de 50% de la forêt productive accessible à l'exploitation. C'est dire que 7 entreprises détenaient à elles-seules 39% de toute la forêt productive québécoise qui est accessible. Si l'on y ajoute la concession ITT-Rayonier et la propriété de l'île d'Anticosti, c'est 56% de la forêt productive et accessible, soit 92,000 des 163,000 milles carrés, qui est exploitée par seulement huit compagnies, toutes à caractère international.

De ce fait, les sept premières entreprises produisaient, en 1969, 81% de toute le papier journal tiré du Québec, dont 50% par les seules Consolidated-Bathurst et CIP, et employaient ainsi 59% de tous les travailleurs de ce secteur.

La situation canadienne est sensiblement la même. Sans compter ITT et E.B. Eddy pour le Québec, 60 compagnies produisaient 90% de toutes les pâtes de bois du Canada et 75% de tout le papier fin, en 1969.

B- Une situation de dépendance quasi totale

Or, ces 60 compagnies "canadiennes" sont toutes reliées entre elles par l'intermédiaire de banques, de compagnies-conseils et de maisons mères américaines. En fait, elles ont des liens avec 27 entreprises étrangères de pâtes et papiers, la plupart américaines, ce qui crée une situation de quasi-monopole; et elles entretiennent des relations de propriété avec 36 autres entreprises importantes, ce qui les place au coeur même de l'impérialisme des entreprises diversifiées, mais en même temps largement intégrées et, de ce fait, indépendantes des pouvoirs politiques.

Le Canada est un pays privilégié pour ces entreprises, puisque avec 8.6 millions de tonnes de papier journal en une seule année, il produit 37.4% de tout le papier journal du monde capitaliste. De ces 8.6 millions de tonnes, 44% viennent du Québec; ce qui place ce dernier à la tête de la production, avec 18% de tout le papier journal du monde occidental.

Avec sa philosophie du laisser-faire capitaliste, le Québec crée la situation suivante. Sogefor est obligée de quémander du bois à la CIP, toute propriété de la SGF qu'elle soit, et en meurt finalement. L'industrie du sciage vivote et les grosses compagnies gaspillent les essences secondaires sur les territoires concédés. Les sites touristiques et récréatifs sont propriétés des grands bonzes de ces industries du bois, alors que les Québécois en sont chassés par la loi du Québec. Les gouvernements versent des millions aux grosses entreprises, même pour se faire concurrence en leur propre conglomérat (CIP de Trois-Rivières et ITT-Rayonier de la Basse Côte-Nord) et chicanent un petit \$95,000 à la Société populaire des pâtes et papiers de Cabano...

C- Un choix, l'exploitation publique

Devant ces faits, la Fédération canadienne des travailleurs des pâtes, papiers et de

la forêt (CSN) proposait en octobre 1971 ce qui suit: a) abolition des concessions forestières; b) création d'une Société québécoise d'exploitation forestière (SOQUEF); c) disparition des intermédiaires dans la mise en marché du bois; d) création d'une Régie forestière du Québec; e) création d'unités coopératives d'exploitation forestière; f) institution d'une taxe à la conservation et d'un crédit forestier; g) création de conseils régionaux de conservation et d'aménagement forestiers; h) création d'un Institut de recherches forestières; i) création d'un complexe forestier étatisé au niveau de la transformation de la matière ligneuse; j) ouverture des forêts aux activités sportives et socio-récréatives.

En outre de ces propositions, à discuter à leur mérite propre, le domaine forestier ne serait-il pas un lieu social privilégié pour la mise en place rationnelle d'entreprises autogérées par les travailleurs?

III- Les ressources énergétiques du Québec

Il sera question dans cette section, de l'électricité comme ressource énergétique; nous restreindrons même certaines de nos données à la question plus particulière du développement hydro-électrique de la baie James. Il nous a toutefois semblé utile de replacer d'abord le tout dans une sorte de bilan sommaire de l'énergie disponible au Québec. En voici donc quelques têtes de chapitre.

A- Un bilan énergétique du Québec en 1970

Situons d'abord le Québec en regard de l'ensemble canadien.

Avec 28% de la population canadienne sur son territoire, le Québec utilise pourtant 35.5% de toute l'énergie électrique consommée au Canada et 32% du pétrole; les chiffres sont respectivement de 5% et de 4% en ce qui concerne le gaz naturel et le charbon, cette dernière source d'énergie étant continuellement en baisse ces dernières années.

Le charbon est surtout importé des Maritimes et des USA, alors que le gaz naturel est quasiment totalement importé de l'Ouest canadien. L'électricité, comme on le sait, est produite sur place ou achetée de Terre-Neuve par le truchement des Churchill Falls.

Le pétrole est totalement importé de l'étranger, à 61.3% du Venezuela. La plus grande partie parvient aux raffineries de Montréal par l'intermédiaire de l'oléoduc Portland (Maine) Montréal, propriété des intérêts Rockefeller. Le pétrole de l'Ouest canadien ne parvient pas aux raffineries de Montréal, depuis la mise en place de la National Oil Policy, sous le gouvernement Duplessis, politique qui fait de la rivière Outaouais une frontière stricte.

Contrairement à ce que l'on peut parfois croire, ce n'est pas l'électricité, mais le pétrole, qui constitue la principale ressource énergétique du Québec.

Voici d'ailleurs comment se distribuent ces sources énergétiques en 1970: a) pétrole: 73.5% de toute la consommation; b) électricité: 19.7%; c) gaz naturel: 4.1%; d) charbon: 2.7%.

1- Le pétrole comme énergie

• Du pétrole, sont tirées les huiles diesel et les huiles légères, dans une proportion de 32.6%. L'essence à moteur vient ensuite, avec une proportion de 30%. Puis ce sont les huiles lourdes, avec 22.6%. Le reste est transformé en produits divers.

• Le Québec a le plus gros centre de raffinage du pétrole au Canada, Montréal, qui transforme à lui seul 34% de tout le pétrole canadien.

• Toutes les grosses compagnies de raffinage du pétrole au Québec sont internationales. Nous en comptons maintenant sept, dont la production totalisait, en 1970, 529,000 barils par jour.

• Caloil, comme on le sait, n'a pu obtenir de vendre son produit sur le marché ontarien, à cause de la N.O. Policy et ne produira pas en aussi grande quantité qu'elle l'avait prévu.

• La seule entreprise publique en ce domaine est la Soquip, qui a mandat d'exploration sur tout et un budget de \$15 millions pour dix ans.

2- L'électricité comme énergie

• Contrairement à la croyance populaire, toute l'énergie hydro-électrique n'est pas produite par l'Hydro-Québec: 22.9% est produite par l'industrie privée, surtout pour son propre compte, et 8.2% par des services municipaux ou privés.

• L'énergie électrique n'est produite par des sources thermiques, à base de pétrole, que dans une proportion de 2%.

• L'utilisation de l'électricité se répartit comme ci-après:

Secteur d'utilisation:	Pourcentage:	Montant en 1970:	Coût kWh:
Industriel*	70.2%	\$161,237,000	0.6c
Domestique	18.3%	\$174,231,000	1.5c
Commercial	11.5%	\$114,889,000	1.6c

* Ne comprend que les abonnés de l'Hydro-Québec et donc pas les industries qui produisent pour leur propre compte, tel l'Alcan.

• La consommation d'électricité a augmenté de 10.7% entre 1968 et 1969, dont 90.7% pour le secteur commercial. Au même moment, l'importation de pétrole brut augmentait de 4.7%.

B- Le projet de la baie James

Beaucoup a été dit au sujet du projet de la baie James, mais ce "grandiose" projet demeure remarquablement sous le sceau de la "discretion" politique. Plusieurs questions sont posées: combien coûtera-t-il? Faut-il aménager ce complexe ou penser plutôt en termes d'énergie thermique ou nucléaire?

Et si l'on posait le problème sous un angle plus vaste, celui des différentes ressources énergétiques, est-il possible de réduire la part immense consacrée à l'utilisation du pétrole (73.5%) et d'en remplacer une partie par de l'énergie électrique?

Faut-il socialiser les industries privées de production d'électricité, comme celle de l'Alcan, qui contrôlent toujours 23% de l'énergie électrique du Québec?

Pourquoi en outre une SDBJ différente de l'Hydro-Québec?

Faut-il enfin développer un marché d'exportation de l'électricité vers les USA, ou penser davantage en termes de marché intérieur?

Autre question fondamentale: qu'arriverait-il aux Cris de la région? Le Québec a-t-il jamais accepté de reconnaître leur territoire, est-il prêt à négocier financièrement avec eux? Respectera-t-il les "Québec boundaries Act de 1912" et "Indian Act" fédéral subséquents? Leur reconnaît-il quelque droit en fait?

L'industrie manufacturière

En 1967, le secteur primaire occupait 8.4% de la main-d'oeuvre québécoise, le secteur tertiaire 61.3% et le secteur industriel (secondaire) 30.3%.

Dans une société comme la nôtre, ce secteur industriel demeure encore l'élément moteur de l'économie puisqu'il permet de transformer les ressources naturelles et que le secteur tertiaire moderne en dépend essentiellement pour son expansion équilibrée.

A- La situation actuelle

1- Quelques données

Si l'on essaie de donner une idée de la structure de l'industrie manufacturière au Québec en fonction de la productivité, on arrive aux constatations suivantes pour 1966:

— 32% de la main-d'oeuvre du secteur manufacturier est employée dans des secteurs à productivité forte (exemples: dérivés du pétrole et du charbon, tabac, produits chimiques, papier, machinerie (sauf matériel électrique) matériel de transport) contre 42% en Ontario.

— 35% de cette main-d'oeuvre se trouve dans des secteurs à productivité moyenne (exemples: aliments et boissons, caoutchouc, produits métalliques (sauf machines et matériel de transport), imprimerie appareils et matériel électriques) contre 44% en Ontario.

— 33% des travailleurs industriels québécois sont employés dans des industries à productivité faible (exemples: textiles, meubles, bonneterie, cuir, vêtement) contre 14% des travailleurs ontariens de ce secteur. ("L'Etat, rouage de notre exploitation", p. 45).

Il est facile de constater que la structure industrielle du Québec est nettement en retard sur celle de l'Ontario. Cette disparité, loin de diminuer, ne fait que s'accroître dans le temps. Elle se retrouve d'ailleurs à l'intérieur du Québec, entre les diverses régions administratives.

2- Le chômage

Cette structure industrielle retardataire par rapport au reste du continent nord-amé-

ricain conduit depuis la fin de la guerre à une aggravation du taux de chômage: 4.0% en 1946, 7.7% en 1970 et 9.3 en septembre 71. ("Ne comptons que sur nos propres moyens", p. 35).

Ce taux global est évidemment lui aussi inégalement réparti selon les diverses régions du Québec. Alors que le taux de chômage moyen au Québec pour la période 1955 à 1964 est de 8.6%, on constate, pour la région de Montréal un taux de 7.5% et, pour les régions du Lac Saint-Jean, Saguenay, Gaspésie, Côte-Nord, un taux variant entre 12.7% et 15.2%. ("L'Etat, rouage de..." p. 15)

A la suite d'une étude détaillée du phénomène du chômage, la FTQ constate que: a) les taux de chômage dans le Québec sont toujours depuis 1946 au moins, supérieurs à ceux du Canada; b) les taux de chômage dans le Québec sont toujours à peu près deux fois plus élevés que ceux de l'Ontario; c) avec le temps, l'écart défavorable au Québec s'élargit: les taux actuels du Québec sont bien au-

dessus de ceux du reste du Canada comparé à il y a vingt ans. ("L'Etat..." p. 102)

B- Dépendance et impérialisme

Depuis quelques années, les explications partielles de ce retard économique du Québec sont de plus en plus contestées et remplacées par une étude globale de notre dépendance vis-à-vis l'impérialisme économique, surtout américain. Ce retournement vient à la suite de la publication d'un certain nombre de travaux au Canada (Les rapports Gordon et Watkins, "La capitulation tranquille" de Kari Levitt et tout dernièrement le rapport Grey sur "Ce que nous coûtent les investissements étrangers"), du développement du mouvement indépendantiste québécois et surtout de la radicalisation des centrales ouvrières. Les travailleurs québécois savent maintenant que l'afflux des capitaux étrangers, loin de nous enrichir, ne ferait que nous enraciner davantage dans notre dépendance et notre pauvreté. Reprenons donc les données déjà publiées

sur la propriété des entreprises manufacturières implantées au Québec. Considérons les secteurs manufacturiers dont 50% et plus de la valeur ajoutée appartient aux canadiens-francophones, aux canadiens-anglophones ou à des étrangers. ("L'Etat, rouage de...", p. 126). On constate que les groupes étrangers contrôlent les secteurs les plus productifs comme le pétrole, l'équipement de transport, les produits chimiques; les entreprises canadiennes-anglophones, les secteurs du meuble, du textile, de l'imprimerie, de la boisson et des appareils électriques; les canadiens francophones se concentrent au bois et au cuir.

Si l'on s'en tient strictement au secteur privé, on s'aperçoit que la domination de l'industrie canadienne par les entreprises multinationales (américaines) est encore aggravée chez nous par la domination des entreprises anglo-canadiennes qui ne laissent à nos capitalistes locaux une part prépondérante que dans deux secteurs non productifs.

Les constatations alarmistes du rapport Gray valent donc doublement pour le Québec. Essayons d'un résumer l'essentiel.

• Au Canada, le recours à l'investissement étranger ne viendrait pas tant d'un manque de capital que d'une carence du côté de l'esprit d'entreprise et de la technologie. Plutôt que d'emprunter à l'étranger et d'y acheter la technologie requise, nous avons laissé les investissements directs venir absorber nos entreprises ou créer dans de nouveaux secteurs des filiales des firmes multinationales.

• Ces entreprises multinationales se sont ainsi insérées dans tous les secteurs clefs de l'industrie canadienne. Elles ont de plus en plus recours à des sources canadiennes de financement pour assurer leur développement.

• Ainsi, des \$43,7 milliards disponibles pour le financement des entreprises étrangères pendant la période 1946-67, seulement un peu plus de 22% (\$9,7 milliards) provenaient de l'étranger, le reste venant des profits non distribués de ces entreprises ou d'emprunts sur les marchés financiers canadiens. Nous permettons donc à ces entreprises de s'enrichir à nos dépens en repatriant une bonne partie de leurs bénéfices et en vendant à un prix élevé leurs services ou leurs fournitures aux filiales canadiennes qui, à leur tour, cèdent à bas prix leurs produits à la société-mère.

• Strictement inefficace d'un point de vue économique, l'implantation des entreprises multinationales nous assujettit complètement aux décisions de l'étranger en ce qui concerne l'implantation et la fermeture d'usines, leur localisation, la gamme des produits de consommation disponibles, la concurrence, etc. Elle nous empêche aussi de développer ici le secteur de la recherche industrielle et de l'innovation technologique.

• Toute dépendance économique a des conséquences directes au niveau de la politique et de la culture. La politique intérieure et

extérieure de nos gouvernements est ainsi déterminée de multiples façons par les entreprises multinationales ou leur mandataire, le gouvernement américain. Il en est de même au niveau de la culture et d'institutions comme le syndicalisme et les universités où le modèle américain prévaut sur tout autre modèle possible. Moins évidente au Québec, cette "cocacolonisation" n'en est pas moins présente aussi qu'au Canada, chez plusieurs éléments de la bourgeoisie et de la classe ouvrière.

C- Des gouvernements impuissants

Face à cette situation de plus en plus aggravée par les disparités régionales, le chômage et les fermetures d'usines, les gouvernements d'Ottawa et surtout de Québec n'ont trouvé rien de mieux que de chercher de nouveaux moyens de faire venir encore davantage de capitaux étrangers. On a eu ainsi les 100,000 emplois de Bourassa, les subventions à l'entreprise privée de Marchand, les subventions électorales de Pelletier via Perspectives-Jeunesse ou Initiatives locales.

Dans son étude extrêmement convaincante, intitulée "L'Etat, rouage de notre exploitation", la FTQ démontre en détails comment les subventions de Marchand ont en fait accentué les disparités régionales, sans avoir aucun effet réel sur le chômage et la structure industrielle, et tout en nous intégrant davantage au système capitaliste international.

Parallèlement à ces politiques inutiles, l'Etat québécois choisissait en 1960 d'intervenir dans le domaine industriel par une série d'institutions mises ensuite en veilleuse par le gouvernement Bourassa. Il en est ainsi de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) auquel on refuse de donner un directeur. Quant à la SGF, ses méaventures nous permettent difficilement d'y voir autre chose, pour le moment, qu'un organisme où dominent l'incompétence et le patronage. A Ottawa, la Société canadienne de développement, toute récente, fait si grande place aux représentants des entreprises privées qu'il est difficile de croire qu'elle puisse susciter une stratégie autonome de développement pour le Canada.

Au moment de ce colloque, le gouvernement Trudeau, pressé par les efforts du NPD et la publication du rapport Gray, aura peut-être décidé de faire du contrôle des investissements étrangers un des thèmes de sa campagne électorale. Il aura peut-être annoncé l'établissement d'une agence quelconque de tamisage de ces investissements qui, si elle ne s'accompagne pas d'une stratégie de développement industriel qui ne craint pas l'intervention positive de l'Etat, risque encore de n'être qu'un organisme aussi spectaculaire qu'inefficace.

D- La voie socialiste

De quelle façon les socialistes pourraient-

ils conduire le combat pour l'autodétermination économique, sans attendre une révolution improbable ou du moins imprevisible?

Il est évident que toute implantation du socialisme au Québec, comme au Canada, implique d'abord que nous possédions une économie. Si les tendances actuelles continuent, nous ne serons plus, d'ici cinq ou dix ans, qu'un appendice des Etats-Unis. Il faudrait donc immédiatement adopter dans toute leur rigueur les mesures préconisées par le rapport Gray et établir un organisme de contrôle de tous les nouveaux investissements étrangers comme des projets d'expansion des entreprises multinationales déjà implantées chez nous.

Une autre technique prônée par les socialistes, celle de la planification, se révèle impraticable lorsque le milieu économique est contrôlé par l'entreprise privée capitaliste, encore plus lorsque cette dernière est contrôlée de l'étranger. Il n'y a pas à chercher ailleurs l'échec des tentatives de planification du BAEQ, de l'OPDQ ou du Conseil économique du Canada. Tout gouvernement socialiste devrait cependant renforcer ces organismes de planification, sans oublier que leur efficacité dépend avant tout du choix d'une véritable stratégie économique et d'une intervention accrue de l'Etat dans l'économie.

La stratégie industrielle que nos gouvernements de Québec et d'Ottawa n'ont jamais su définir nécessite le choix d'un certain nombre d'industries-clefs, de préférence dans les secteurs de pointe à haute productivité, liées à nos ressources et aux conditions du marché intérieur et mondial, qu'il faudrait développer par tous les moyens nécessaires. Des études approfondies devraient être effectuées dans chaque cas pour éviter l'incohérence des subventions-Marchand ou les reculs de la Société Générale de Financement.

Parmi les secteurs industriels que nous pourrions ainsi constituer au Québec ou au Canada, mentionnons: à titre d'exemple:

- une industrie forestière intégrée allant de l'abattage à la fabrication du papier;
- l'intégration des mines de fer, de la sidérurgie et des industries connexes;
- la création d'une industrie pétro-chimique canadienne joignant les ressources de l'Ouest aux raffineries de l'Est pour bâtir un grand complexe industriel;
- une industrie automobile autonome que nous possédions durant la guerre et dont repartent maintenant un certain nombre de gens, dont le Syndicat des travailleurs de l'automobile;
- une industrie aéronautique indépendante de entreprises américaines et orientée vers les besoins civils, domaine dans lequel nous avons développé un certain nombre d'innovations;
- l'industrie des ordinateurs, beaucoup plus difficile à contrôler, mais dans l'importance s'accroît dans toute société de type post-industriel.

Les entreprises multinationales n'ont aucun intérêt à laisser le Québec et le Canada

se dater de ces complexes industriels qui nuiraient à leurs stratégies internationales de domination. Il n'est donc pas question qu'elles les établissent elles-mêmes ni surtout qu'elles aident nos gouvernements à le faire au profit des Québécois et des Canadiens.

L'Etat devra donc intervenir vigoureusement par le développement des entreprises publiques déjà existantes, par la création d'entreprises de ce type dans les secteurs non encore développés, par la participation majoritaire ou minoritaire dans certaines industries et surtout, étant donné l'état très avancé de notre domination, par un certain nombre de nationalisations. Des solutions appropriées devraient être trouvées dans chaque cas et appliquées par une SGF et/ou une Société de développement du Canada rendues au secteur public et dotées de moyens financiers beaucoup plus considérables.

Les diverses études faites jusqu'ici et qui devraient être reprises de façon plus systématique montrent que les capitaux sont relativement abondants au Québec, qu'ils viennent des banques et de caisses populaires, des compagnies d'assurances ou de la Caisse des dépôts et placements. Il s'agirait de canaliser ce capital vers les industries que nous déciderions de développer au lieu de le laisser aller au hasard des initiatives privées.

Encore ici, plusieurs solutions sont possibles allant de la désignation de représentants gouvernementaux au sein des conseils d'administration des institutions financières, à la nationalisation d'une banque qui briserait le monopole privé ou à la prise en charge par la collectivité de l'ensemble des institutions financières, secteur qui demeure encore contrôlé pour le moment par les capitalistes canadiens.

Parallèlement à la prise en charge de l'économie par l'Etat grâce à des nationalisations partielles ou totales, un gouvernement socialiste ne devrait jamais perdre de vue l'établissement du contrôle ouvrier ou de l'autogestion dans les entreprises ainsi récupérées, sous peine d'accentuer la bureaucratie sans changer en rien les conditions de travail des ouvriers.

E- Quelques questions

- 1) A très court terme, comment pouvons-nous arrêter la capitulation définitive de notre économie aux mains des entreprises multinationales?
- 2) Quels devraient être les principaux éléments d'une politique de développement industriel du Québec? Par quels secteurs devrions-nous commencer?
- 3) Dans quels secteurs des nationalisations se révéleraient-elles essentielles? De quelle façon devraient-elles s'effectuer?
- 4) Comment pouvons-nous assurer le financement de notre développement industriel?
- 5) Dans quelle mesure l'autogestion doit-elle accompagner toute nationalisation et s'étendre à l'ensemble du secteur public et para-public?

L'industrie de la culture

Quelle est la situation économique de la vie culturelle au Québec? Les groupes étrangers et la minorité d'ici qui contrôlent en grande partie les secteurs primaire et secondaire de notre économie, disposent-ils également des moyens de production et de distribution des biens culturels? Quelque vingt ans après, l'avertissement majeur du rapport Massey sur les dangers de domination étrangère de notre vie culturelle est-il toujours d'actualité?

La majorité populaire au Québec ne pourra, à travers ses activités culturelles, s'exprimer et s'autodéterminer que si elle parvient à en rapatrier le contrôle. Cela devrait-il prendre la forme de simples réglementations gouvernementales, de nationalisation, de création de sociétés coopératives ou de petites unités autogérées? Tout dépend de la situation des domaines concernés. Etant l'objet d'une structuration particulière des rapports de domination, chacun de ces domaines va exiger, à l'intérieur de l'option socialiste, une analyse et un plan d'action différents.

La production de biens culturels est cependant une industrie trop vaste pour l'étudier ici dans son ensemble. L'imprimerie (presse, périodique, livre), la radiotélévision, le câble communautaire, le disque, le cinéma, le monde du spectacle, les musées et enfin la publicité sont autant de domaines propres de cette industrie dans nos sociétés. Aux fins du présent dossier, nous nous limiterons à certains secteurs significatifs: les périodiques, le livre, le cinéma, la publicité.

I- Une situation de dépendance

A- Le périodique

Il y a au Canada plusieurs magazines de langue française. Si on fait exception des suppléments de fin de semaine, seuls deux d'entre-eux sont dans une situation financière "saine" (cf. rapport Davey, 1970); il s'agit du Sélection du Reader's Digest et de Châtelaine. Le premier est contrôlé entièrement par la publication américaine du même nom et le second est dans une situation semblable vis-à-vis son répondant canadien-anglais "Miss Châtelaine".

Magazine	Tirage au Québec
Perspective, perspective-dimanche	738,000
Châtelaine	265,000
Sélection	270,000
Maclean's (français)	172,000
TV Hebdo	142,000
Actualité	110,000
Time	80,000

Au Canada, les magazines (à l'exception des suppléments) ont eu des revenus publicitaires de \$14,280,000 en 1954 et de \$22 millions en 1968; cela présente toutefois pour cette période 54-68 une baisse de 42% (de 4.2% à 2.4%) vis-à-vis la totalité des revenus publicitaires au pays.

Outre cette baisse en proportion des autres média, les magazines proprement cana-

diens ne reçoivent qu'une part de plus en plus réduite de ces revenus publicitaires. En effet, à eux seuls, Time et Reader's Digest absorbaient en 1967 56%, soit 30% de plus qu'en 1960, de la totalité des revenus publicitaires des plus grands magazines au Canada. A cela s'ajoute l'avantage, sur leurs concurrents, d'obtenir à des coûts minima, des salles de rédaction de la maison-mère, une grande partie de leur contenu rédactionnel.

Aussi s'explique-t-on facilement les difficultés des magazines canadiens. Cette difficulté se trouve accrue pour les magazines québécois en raison tant de l'exiguïté du marché que de la concurrence étrangère (américaine et française). Celle-ci même qui était en position financière la moins désavantageuse, la revue Actualité, a dû être acquise par Drummond Business Forms pour éviter un arrêt de sa publication.

"A l'exception de quelques petites publications (...), conclut le rapport Davey (1, p.109), il n'existe au Québec aucun magazine populaire qui n'appartienne pas à un consortium."

Diverses tentatives montrent qu'il est "techniquement" possible de produire au Québec d'excellents magazines populaires. Nous nous heurtons cependant à une situation entièrement dépendante des lois du marché, ce dernier par surcroît étant déjà fortement occupé par des entreprises qui échappent au contrôle des Québécois. Dans un tel laisser-faire, il est alors extrêmement difficile de rendre économiquement possible "un grand magazine popu-

laire qui serait publié pour les Québécois par les Québécois" (rapport Davey, 1, p. 110).

La situation du périodique ressemble étrangement à celle maintenant connue du quotidien dont le trait majeur est celui de la concentration de la propriété.

B- Le livre

Au Canada, en 1969, les ventes de livres se sont chiffrées à \$220 millions. De cette somme, les livres de langue française représentent 13%, alors que la population francophone constitue plus de 30% de la population totale.

Le marché du livre au Québec est présentement (selon l'Association des éditeurs) de l'ordre de \$40 millions, à savoir: \$15 millions de manuels scolaires, \$2.6 millions d'ouvrages généraux québécois et \$22.4 millions de livres étrangers dont près de 95% sont importés de France.

Certes l'édition québécoise est en plein développement. On a publié au Québec en 1969, 1272 ouvrages (livres et brochures), ce qui représentait une augmentation de 55% sur l'année précédente. Cependant, même si 28 des 31 maisons d'édition de langue française sont des maisons proprement canadiennes, les trois maisons étrangères d'édition, deux françaises et une américaine, contrôlaient déjà en 1969 40% du marché.

Le cas Hachette démontre bien l'accroissement de l'emprise étrangère dans ce secteur de notre économie. Déjà fin 1970, la Société générale de financement acquiert

pour un montant de \$2.3 millions 50% du capital-actions du Centre éducatif et culturel inc.; Hachette, une des plus grandes maisons d'édition et de distribution au monde, en acquiert 45%. Or bien que la SGF détient 50% des actions, il est évident que la maison Hachette contrôle les décisions du groupe CEC-Hachette grâce à son expertise en matière de gestion, de technologie et de mise en marché dans ce type particulier d'industrie tout à fait nouveau pour la SGF. Or à peine déjà constitué, ce début d'empire "s'agrandit": début 1972 le groupe CEC-Hachette annonce son projet d'acheter le réseau de librairie Garneau. Ce groupe, dominé de fait par une entreprise étrangère, en arrive ainsi à contrôler plus de 25% du marché québécois. Et cela se fait à l'aide d'un instrument que la collectivité québécoise s'est donné pour contrôler sa vie économique...

C- Le cinéma

L'industrie du cinéma comprend trois secteurs: la production, la distribution et l'exploitation. Du côté de la production, les années 60 ont été une ère de développement extrêmement rapide. Nulle en 1961, la production de longs métrages québécois n'a cessé de croître depuis cette date. Soixante longs métrages ont été produits de 1962 à 1969 dont 28 réalisés à l'ONF.

De 1960 à 1969 incl., le Québec a produit 57% des longs métrages canadiens (source: Conseil québécois pour la diffusion du cinéma).

On produit maintenant au Québec un film en moyenne pour 30.000 habitants, ce qui se compare avantageusement à la moyenne des pays industrialisés (un film pour 68.000 habitants).

Près de la moitié de la production est financée à même le budget de l'ONF (budget de l'ordre de \$14.6 millions en 68-69 dont plus de 60% provient de subventions du gouvernement fédéral). Les productions indépendantes bénéficient depuis 1967 de l'aide financière de la Société de développement de l'industrie du cinéma canadien (SDICC), créée par une loi fédérale.

Le tableau est plus sombre du côté de la distribution et de l'exploitation. Si des cinéastes québécois parviennent à faire de longs métrages, l'absence de contrôle sur le système de distribution et d'exploitation les empêchent de les montrer au grand public québécois.

63% des salles montréalaises et 33% des salles au Québec sont contrôlés par des chaînes à majorité étrangère et seulement 8% des films sont distribués par des agences proprement québécoises.

On connaît le contrôle du groupe étranger Paramount-Famous Players sur une partie importante du circuit de distribution et d'exploitation du cinéma au Québec. Ainsi les plus grands cinémas montréalais et les principales salles de Québec, Sherbrooke, Rouyn, Val d'Or et Victoriaville sont la propriété de cette chaîne.

La plus importante compagnie québécoise, Cinépix, a cédé le contrôle de la majorité de ses actions à une compagnie américaine Kelvex Inc. (Presse, 5/11/70). Sa production ressemble d'ailleurs au film "Après ski" de Famous Players; il s'agit de "Valérie", "L'initiation", "Y a pas de trou à Percé", "Pile ou face", "Vient mon amour", "L'amour humain", etc. Le manifeste de l'Association des professionnels du cinéma du Québec parle à bon droit de "sexploiters".

On ne s'étonne pas alors de constater que, sur les 1112 films distribués et exploités (incluant la télévision) au Québec (Bureau de surveillance du cinéma au Québec, 1/11/69 au 30/9/70), on ne décele que 12 films québécois plus quatre films de l'ONF (et même parmi les douze, on en compte quatre distribués par Cinépix). Des 503 films sortis à Montréal en 1969, on ne compte que productions québécoises (salles commerciales uniquement); le cinéma québécois n'occupait cette année-là que 1.8% de nos écrans.

La situation n'est pas différente à la télévision (Télé-Press, 27/11/71, p. 3-5): les canaux 2 et 10 programment annuellement quelques 1000 films dont à peine 1.5% sont des films québécois ou canadiens; pour Radio-Canada, le pourcentage de films canadiens est de 4%.

Certains cinéastes québécois parviennent à produire; les plus critiques doivent cependant aller chercher l'appui financier auprès de syndicats ou autres associations québécoises. De toute façon, la plupart du temps les films ne débouchent pas dans les circuits normaux d'exploitation. Tel est le cas de

"On est au coton", "Cap d'espoir", "Il faut aller parmi le monde pour le savoir", "L'Acadie, l'Acadie", "Le mépris n'aura qu'un temps", "Ti-Peupe", "C'est ben beau l'amour", etc.

La production québécoise, déjà difficile, se trouve donc bloquée par la situation de dépendance économique de l'exploitation cinématographique au Québec.

(Sources: Champ libre, 1, HMM, 1971; Rapport sur la situation du cinéma au Québec, de Robert Daudelin, septembre 1970, Québec-Press.)

D- La publicité

Dans le contexte actuel de notre économie, la publicité constitue une industrie de support indispensable pour la production de biens culturels. Au Canada, selon le rapport Davey, 65% des revenus bruts des journaux et 93% des revenus bruts du secteur privé de la radiotélévision proviennent de cette source.

Les dépenses totales en publicité au Canada en 1968 ont été estimées à \$1,010 millions dont 55% ont été faites directement par les entreprises de commerce au détail (Eaton's, Simpson's, etc.) et 45% ont été acheminées vers les agences de publicité. Ces dernières ont eu, en 1968, un volume d'affaires de quelque \$440 millions. Or 37% de ce volume d'affaires était contrôlé par des agences dominées par des intérêts américains (cf rapport Davey).

Au Québec, la situation est pire. Malgré le développement rapide des agences proprement québécoises (réunis en 1959 dans une Association publicité-club), encore plus de 80% des messages publicitaires destinés au public québécois sont réalisés par des agences non-québécoises.

Au congrès du cinéma québécois en 1968 (14/1/68), on révélait qu'en 1965, sur les 3000 films publicitaires exploités au Québec, 300 seulement ont été produits au Québec et de ce nombre 250 étaient de simples versions françaises de films étrangers.

L'industrie de la publicité au Québec est donc une industrie étrangère qui, d'ailleurs reçoit 60% de ces recettes du secteur manufacturier dont on connaît la dépendance vis-à-vis l'étranger.

Ces quelques indices sont révélateurs certes; Mais on connaît encore peu de choses sur cette industrie au Canada et plus particulièrement au Québec. Le seul chercheur qui a commencé à étudier systématiquement ce secteur, F. Elkin, écrivait en 1969 ("American Journal of Sociology, juillet 69, p. 113):

"Les thèmes publicitaires durant la révolution tranquille", mais en autant que cela sion d'une situation complexe. En général, la publicité est écrite par des canadiens anglais qui entendent bien se tenir au rythme du changement dans le milieu, mais sans déranger le statu quo socio-économique. Ces messages sont ensuite traduits ou adaptés par des Canadiens français assez instruits qui veulent participer à la "révolution tranquille". Mais en autant que cela ne met pas en jeu leur carrière dans des compagnies canadiennes anglaises." (notre traduction).

A cette première contradiction répondant au clivage ethnique, s'ajoute celle encore plus importante entre les intérêts des commanditaires et des agences d'une part et ceux de la majorité de la collectivité québécoise d'autre part.

II- Les politiques gouvernementales

A- L'imprimé.

L'industrie du livre est un exemple clé de la capitulation presque générale d'Ottawa et de Québec.

Malgré certaines aides pour l'achat et la diffusion d'ouvrages canadiens par les agences gouvernementales canadiennes et québécoises, Ottawa et Québec refusent de prendre les mesures qui se sont d'ailleurs déjà imposées en matière de radio-télévision; on refuse d'exiger que 80% des actions des maisons d'édition et de distribution soient détenues par des Canadiens.

Bien plus, le gouvernement québécois, après avoir, le 10 mars 1971, limité à 25% la propriété étrangère des librairies, haussait, le 28 avril suivant, à 50% la limite pour l'ensemble du commerce du livre. Ce revirement fut effectué sous la pression non voilée du gouvernement français. Comme si cela n'était pas suffisant, on offrit le concours de la SGF pour faciliter les choses à l'entreprise étrangère.

Quant aux périodiques, il faut rappeler

ici l'affaire Time-Reader's Digest. Ces deux publications américaines, qui contrôlent plus de la moitié des revenus publicitaires des plus grands magazines canadiens, ont, parmi les magazines étrangers, un statut d'exemption. Elles ont droit aux mêmes avantages que les magazines canadiens dont les annonces publicitaires peuvent être comptabilisées par les commanditaires comme dépenses d'exploitation. Or la recommandation ferme du rapport Davey au gouvernement Trudeau de supprimer ces exemptions est restée lettre morte.

D'ailleurs les trois principales recommandations de ce comité spécial du Sénat sur les moyens de communications de masse, sont aussi demeurées sans réponse de la part du gouvernement fédéral. Le comité Davey recommandait: 1) la mise sur pied d'un conseil de surveillance sur la propriété des médias d'information; 2) une caisse de prêts pour les médias marginaux; 3) une modification des services postaux: livraison le samedi, arrêt des hausses du tarif de port, abolition du port minimum.

B- Le cinéma

Certes, le gouvernement canadien a créé en 1967 la SDICC qui obtenait un capital initial de \$10 millions pour les premiers cinq ans. L'essentiel de cette politique est d'avancer de l'argent aux producteurs canadiens afin de favoriser le développement de l'industrie du long métrage au Canada.

La moyenne annuelle canadienne a ainsi triplé par rapport à ce qu'elle était avant 1967. Cependant cela s'est fait sans critère effectif au niveau de la qualité de la production. C'est ainsi, par exemple, que Cinépix a pu, suite à sa production "Valérie", recevoir l'aide du SDICC pour toute une série de longs métrages du même ordre - alors que certains cinéastes durent chercher des fonds à peine suffisants auprès de groupements ou syndicats.

Il faut surtout souligner que cette promotion de la production s'est faite sans que le gouvernement tente de contrôler et modifier les systèmes de distribution et d'exploitation. Les organismes fédéraux de production et de diffusion ont agi dans le même sens. On a déjà noté l'infime proportion de longs métrages québécois dans la programmation à Radio-Canada. Ajoutons le contrôle de l'ONF pour empêcher la diffusion dans le grand public des productions comportant la moindre critique sociale ("On est au coton", etc.).

Enfin, soulignons le silence du gouvernement québécois devant la demande renouvelée des cinéastes québécois pour l'adoption d'une loi - cadre sur le cinéma visant à contrôler les monopoles étrangers, à rapatrier la responsabilité du Québec en matière de cinéma, à accroître les investissements dans la production de films québécois et à imposer un quota minimum de projections québécoises dans les salles de cinéma.

C- La publicité

Comme les autres recommandations du rapport Davey, celle demandant une enquête sur l'industrie de la publicité au Canada fut vite oubliée, malgré qu'on sache fort peu de choses sur ce secteur clé de l'industrie de la culture. Seule une connaissance approfondie de la situation concrète de la domination en ce domaine permettra en effet de définir des politiques valables. Cependant l'exemption faite aux deux grands magazines américains nous laissent perplexes quant à l'action future du présent gouvernement.

III- Vers une véritable alternative

Dans l'industrie de la culture comme dans les autres secteurs, ce serait une erreur de s'en tenir à une politique d'indépendance économique qui se limiterait à substituer aux corporations américaines ou multi-nationales des corporations canadiennes ou québécoises. Rien ne serait changé à la situation actuelle où ne se développent que des activités "rentables".

La presque totalité des interventions des gouvernements fédéral et québécois pour assurer le développement de productions non "profitables" concernent la Haute Culture. Les besoins de la majorité ne correspondent pas aux intérêts des corporations capitalistes sont alors laissés sans réponse. Il ne suffit pas de résister devant la domination étrangère; encore faut-il ici construire une société dont le premier critère ne sera pas le profit ou l'expansion des corporations mais les besoins des citoyens.

A- L'imprimé.

Quelles formes devra prendre l'action de la majorité populaire pour libérer les médias d'information?

Dans une perspective de socialisme démocratique, la nationalisation des médias d'information est-elle la voie à promouvoir?

Le Québec devrait-il avoir une entreprise publique de radio-télévision?

Le modèle coopératif (Québec-Press; Le Bloc) devrait-il à long terme être généralisé? La presse indépendante (cf. Le Devoir) doit-elle être aidée?

A court et moyen termes, y a-t-il lieu d'intensifier l'action syndicale pour limiter la marge de jeu des grandes corporations propriétaires de médias? En ce sens, la recommandation du rapport Davey visant à créer un conseil de surveillance de la propriété serait-elle une solution efficace?

N'y aurait-il pas lieu de constituer une agence québécoise publique de distribution et d'établir une politique postale non "rentable" à titre d'aides techniques aux publications québécoises.

Comment arrêter l'emprise étrangère croissante dans les domaines de l'édition et de librairie?

B- Le cinéma.

Quelles sont les politiques susceptibles de faire du cinéma un outil d'expression et de développement pour la majorité populaire au Québec? Québec devrait-il rapatrier la responsabilité en matière de cinéma?

Y-a-t-il lieu de créer des coopératives de production?

Le contrôle de la distribution et de la diffusion des longs métrages requiert-il une nationalisation du réseau de distribution ou une réglementation gouvernementale?

C- La publicité.

Comment prolonger l'action des associations de consommateurs qui trop souvent s'en tiennent à la dénonciation des messages publicitaires les plus manifestement scandaleux?

L'influence de la publicité dans la promotion de façons de voir ou de faire étrangères à notre culture mais surtout contradictoires vis-à-vis les intérêts de la majorité de la population n'exige-t-elle pas des politiques gouvernementales vigoureuses? Peut-on laisser sans contrôle la plus importante source de revenus des médias d'information?

L'action la plus urgente n'est-elle pas de faire une analyse approfondie du contrôle des corporations étrangères ou des consortiums canadiens sur l'industrie de la publicité?

D- L'industrie de la culture en général

Peut-on accepter que la grande majorité des fonds gouvernementaux en matière de culture soit affectée à la "Haute Culture"?

La Galerie nationale, le théâtre subventionné, les orchestres supportés par des fonds publics, la Place des Arts, ne peuvent avoir comme résultat que de fournir à une minorité dominante des symboles de prestige aux frais de la majorité?

Une industrie de la culture en fonction de l'homme nécessite que soit arrêtée la domination étrangère croissante mais surtout que soit de plus en plus développé le contrôle de la majorité des citoyens sur les moyens de production et diffusion de sa culture.



Téléphone: 523-3588
Montréal